

# Une Réforme dans la Réforme ? Les femmes du XVI<sup>e</sup> siècle

Conférence Femmes – 9 mai 2017 – Berne

Mesdames et messieurs, chères amies,

Laissez-moi d'abord vous dire un grand merci de m'avoir invitée à introduire cette journée autour de la Réforme et les femmes.

Ma contribution s'articulera autour de trois aspects : celui de la situation des femmes au 16<sup>e</sup> siècle, celui de l'influence de la Réforme et enfin celui des femmes elles-mêmes, témoins de leur temps.

## *1. La situation des femmes au 16<sup>e</sup> siècle : une Renaissance en demi-teinte*

Au 16<sup>e</sup> siècle, la femme «occupe le champ des discours, des représentations, des fables et des sermons». On parle d'elle et de sa nature «à perte de vue» mais ce discours en forme de logorrhée n'est énoncé que pour mieux la contenir. Pour faire «de sa présence une sorte d'absence, ou du moins une présence discrète devant s'exercer dans des limites dont le tracé ressemble à un jardin clos.»<sup>1</sup>

Car en ces temps de «Renaissance», la femme est encore considérée comme dangereuse, excessive, malicieuse, cruelle. Sa seule vocation demeure donc la vertu. Enchâssées dans une appartenance à un père puis à un, ou plusieurs, époux, les femmes ne peuvent se définir que par leur relation à des hommes qui sont légalement responsables d'elles<sup>2</sup>. Et même celles qui travaillent pour assurer leur existence, ne peuvent vivre en complète indépendance.

A l'image de la comédie de Shakespeare de 1594, les femmes lettrées de la Renaissance sont un peu des «mégères apprivoisées» autrement dit des femmes à la langue trop bien pendue, refusant l'ordre social délibérément patriarcal et souvent misogyne que tous autour d'elles prétendent leur imposer<sup>3</sup>. Les femmes rebelles n'ont pas droit de cité dans l'Europe de la Renaissance ! Comme le reconnaissent aujourd'hui beaucoup d'historiens en effet, on aurait tort d'assimiler modernité et amélioration de la condition féminine.

Pendant longtemps en effet, on assimilait le Moyen Âge à une période d'obscurantisme patriarcal et on considérait la Renaissance comme une période

---

<sup>1</sup> Arlette FARGE et Natalie ZEMON DAVIS, «Introduction», *Histoire des femmes en Occident XVI<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Plon, 1991, tome 3, p. 13-19, ici : p. 14.

<sup>2</sup> Olwen HUFTON, «Le travail et la famille», in *Histoire des femmes en Occident XVI<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècles*, op. cit., p. 27-55, ici : p. 28s.

<sup>3</sup> Thierry WANEGFFELEN, *Le pouvoir contesté. Souveraines d'Europe à la Renaissance*, Paris, Payot-Rivages, 2008, p. 28.

d'ouverture à l'incarnation d'une autorité en matière spirituelle par les femmes<sup>4</sup>. Aujourd'hui, les recherches historiques ont en quelque sorte inversé les analyses et d'après des études récentes, il apparaît, au contraire, que dans les sociétés traditionnelles anciennes, les femmes ont été admises à remplir des rôles sociaux et économiques parfois fort importants.

Par contre, la Renaissance est aujourd'hui assimilée beaucoup plus à une période de fermeture économique et sociale pour les femmes. C'est à cette époque que leur statut d'infériorité face aux hommes a été renforcé. Cela n'a pas été bien sûr sans entraîner des réactions et des résistances. Mais «la Modernité dans laquelle l'Occident entre à partir du 14<sup>e</sup> siècle [...] se révèle résolument, inéluctablement masculine et, par contraste avec un Moyen Âge qui l'était pas [...], on s'estime en droit de l'évoquer comme une mâle Modernité.»<sup>5</sup>

Dans cette modernité (qui débute à partir du 15<sup>e</sup> siècle), les femmes sont «faibles». C'est comme un leitmotiv : l'imbellicité des femmes (*imbecillitas sexus*) leur fait courir le risque d'être facilement trompées : il faut donc, pour les protéger d'elles-mêmes, qu'on leur interdise d'avoir des responsabilités sociales et juridiques.

Plus que jamais, les écritures saintes sont convoquées pour trouver des justifications à la mise sous tutelle de l'épouse par son mari. Elle doit obéissance comme le disent Saint Paul et les Pères de l'Eglise.

Dès le milieu du 16<sup>e</sup> siècle, les ordres monastiques féminins «libres», sans clôture, sont supprimés. Partout, l'autorité patriarcale s'étend, se propage, touchant tous les domaines de la vie quotidienne.

Les femmes sont désormais incitées par la religion chrétienne (et donc les deux confessions, catholique et protestante) à se montrer modestes et humbles, strictement éduquées à ne pas enflammer leur imagination débridée ni à faire un usage immodéré de leur langue bien pendue dans les conversations publiques ; les voilà donc sagement occupées par des ouvrages honnêtes et décents, en tout soumises par la loi et les contraintes sociales à leur mari<sup>6</sup>.

## 2. *L'influence de la Réforme ou la permanence de l'ordre patriarcal*

Comme le résume Caroline Schnyder : «L'influence de la Réforme sur les relations entre les hommes et les femmes ainsi qu'entre parents et enfants est difficile à estimer. Pour certains historiens, l'abolition du célibat des prêtres et la valorisation du mariage sont des signes avant-coureurs de la modernité alors que

---

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 16.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 17.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 47.

d'autres, plus récemment, ont préféré souligner les continuités et un renforcement du rôle du père de famille. Le divorce est admis chez les protestants mais peu courant en pratique.»<sup>7</sup>

Alors, quel rôle les femmes ont-elles pu jouer socialement et religieusement au temps de la Réforme ?

Plusieurs sources sont à notre disposition pour répondre à cette question :

*Les écrits théologiques des Réformateurs :*

Si l'on considère la question du point de vue des Réformateurs, les sources vont notamment s'attacher d'abord aux aspects théologiques et aux conséquences ecclésiologiques de leurs écrits que l'on pourrait résumer ainsi :

- égalité théologique et spirituelle entre hommes et femmes (la femme, certes plus faible et influençable, reste l'égale de l'homme dans l'accession au salut),
- égalité juridique dans le traitement de l'adultère et du divorce et soumission biblique de la femme à son mari (sorte d'adaptation de l'anthropologie médiévale, entre subordination et équivalence),
- interdiction des fonctions ministérielles aux femmes : pas d'enseignement, de prédication, d'administration des sacrements ou de participation aux décisions des gouvernements d'églises<sup>8</sup>.

*Les décisions des responsables religieux aptes à contrôler le comportement des femmes :*

- les minutes des procès de divorce<sup>9</sup> : elles indiquent que les couples autorisés à divorcer le sont souvent en raison de l'inconduite des épouses, soit devenues folles soit adultères ;
- les minutes des procès de paillardise<sup>10</sup> : souvent condamnées dans des affaires de délits sexuels parce que considérées comme moins disciplinées

---

<sup>7</sup> Caroline SCHNYDER, article «Réforme», *Dictionnaire historique de la Suisse*, URL: <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F13328.php>.

<sup>8</sup> Petite nuance à noter ici : pour Calvin, cette interdiction est assortie d'une indication contenue dans *l'Institution de la religion chrétienne*, selon laquelle le silence des femmes (sous-entendu dans les assemblées) appartient aux choses avant-dernières (les *adiaphora*). Autrement dit, qu'elles prêchent ou ne prêchent pas n'est pas fondamental pour le salut de l'humanité (cf. John L. THOMPSON, *John Calvin and the Daughters of Sarah. Women in Regular and Exceptional Roles in the Exegesis of Calvin, His Predecessors, and His Contemporaries*, Genève, Droz, 1992, p. 227).

<sup>9</sup> Robert M. KINGDON, *Adultery and Divorce in Calvin's Geneva*, Cambridge, Harvard University Press, 1995.

<sup>10</sup> Raymond A. MENTZER, «La place et le rôle des femmes dans les Eglises réformées», *Archives de sciences sociales et religieuses*, 113, janvier-mars 2001, p. 119-132.

et moins sensées que les hommes, les femmes sont vues comme incapables de maîtriser leurs désirs sexuels. Les cas de grossesses de femmes non mariées sont fréquents ;

- les liturgies de mariage<sup>11</sup> montrent que les réformateurs strasbourgeois Bucer, Capiton et Zell apportent une nouvelle vision du mariage en lui donnant un caractère public et solennel et en assimilant les épouses aux matriarches :

*Donne-leur en permanence amour et paix, afin qu'ils suivent les traces des chers et saints patriarches Abraham, Isaac et Jacob, les amis de Dieu. Accorde aussi à ta servante d'être pour son conjoint et époux aussi bien disposée que Rachel, aussi sage que Rébecca, aussi patiente et croyante que Sarah. Fais que Satan, celui qui tente en mille choses, n'ait sur elle ni puissance ni influence (1526).*

- Le contrôle du corps des femmes passe encore par la surveillance des vêtements «dissolus», des décolletés, du maquillage, des coiffures trop ostensibles, notamment dans les diverses ordonnances somptuaires des espaces réformés.

*Les écrits féminins :*

- Certaines des femmes lettrées de la Réforme protestante européenne du 16<sup>e</sup> siècle ont écrit mais très peu et encore, certains de leurs ouvrages sont contestés parce que publiés anonymement. Depuis 1996, l'Université de Chicago publie une série de traductions d'ouvrages et d'écrits de femmes intitulée *The Other Voice in Early Modern Europe*. En parcourant la liste des ouvrages parus, figurent deux exemplaires consacrés à des femmes de la Réforme protestante : Catherine Zell, Marie Dentière.
- Pour d'autres, nous avons leur correspondance, souvent incomplète : nous sont restées beaucoup de lettres de Luther à sa femme Katherine de Bora mais aucune des lettres à son époux.

Alors, quel rôle les femmes ont-elles pu jouer socialement et religieusement au temps de la Réforme ?

A question simple, réponse difficile voire impossible ! Comme le résume Merry Wiesner : «le mouvement général aujourd'hui consiste à recadrer le sujet entre une image trop rose de la Réforme procurant une vie meilleure aux femmes et le

---

<sup>11</sup> Anne-Marie HEITZ-MULLER, «L'influence de la Réformation sur les liturgies de mariage strasbourgeoises (1524-1549)», *Revue d'Histoire et de Philosophie Religieuses*, tome 92/4 (2012), p. 573-594.

fait de déplorer la promotion de la vie conjugale par les Réformateurs. [...] En effet, aujourd'hui, peu de chercheurs travaillant sur ce champ répondraient à la question "Est-ce que la Réforme a été une bonne ou une mauvaise chose pour les femmes ?" autrement que par "cela dépend" suivi par une longue discussion sur les différences des expériences des femmes.»<sup>12</sup>

Ainsi, plutôt que de savoir quel rôle les femmes ont joué, la recherche s'est davantage orientée vers le rôle des changements opérés par la Réforme sur les femmes, changements affectant d'ailleurs souvent plus leur vie quotidienne que leur pratique religieuse tels que : la fermeture des couvents, la sécularisation et la centralisation de l'aide sociale, la possibilité de divorcer, le mariage des prêtres devenus pasteurs, la fermeture des maisons closes et les privations engendrées par les guerres de religion<sup>13</sup>.

Cela étant, les hommes qui ont dirigé la Réforme paraissent donc avoir contribué à renforcer le patriarcat familial et une hiérarchie sociale forte.

### *3. Des femmes témoins... entre silence domestique et paroles publiques*

J'aurai d'abord un mot pour celles dont je ne parlerai pas ce matin :

J'aurais pu évoquer Anna Zwingli née Reinhart (1487-1538), épouse de Ulrich. Mais les détails manquent cruellement.

J'aurais pu vous parler de toutes ces femmes nobles, filles de rois et femmes de princes, qui participèrent à l'établissement de la Réforme dans toute l'Europe : en Allemagne, Elisabeth, duchesse de Saxe et Landgravine de Thuringe (1540-1594), en France, Jeanne d'Albret (1528-1572), fille de Marguerite de Navarre et mère d'Henri IV, en Italie, Renée de Ferrare (1510-1575) qui hésita toute sa vie à se convertir à la Réforme malgré la correspondance soutenue et amicale avec Jean Calvin, brièvement rencontrée au temps de leur jeunesse, dans la douceur du printemps italien.

J'aurais pu vous parler abondamment d'Argula von Grumbach (1492-1563), noble bavaroise, fille d'un baron d'empire, qui prit une part active aux événements de la Réforme dès 1520. Elle est notamment connue pour avoir rédigé un libelle contre l'Université d'Ingolstadt en 1523 qui avait contraint un étudiant à abjurer la doctrine luthérienne, écrit qui eut un succès phénoménal (15 impressions en une année !). Pour la première fois, «une femme laïque affrontait l'université et

---

<sup>12</sup> Merry WIESNER, «Society and the Sexes Revisited», in *Reformation and Early Modern Europe: A Guide to Research*, Kirksville, 2008 (*Sixteenth Century Essays and Studies*, V. 79), p. 397.

<sup>13</sup> Merry WIESNER, «Beyond Women and the Family : Towards A Gender Analysis of the Reformation», *The Sixteenth Century Journal*, Vol XVIII, 1987, p. 311-321, ici : p. 313.

allait jusqu'à lui donner une leçon sur le contenu de la Bible !»<sup>14</sup> Pour Luther cependant, à qui elle avait rendu visite en 1530, son comportement ne correspondait pas au modèle qu'il se faisait d'un comportement féminin évangélique et il l'avait qualifiée d'«instrument singulier du Christ»<sup>15</sup>. Il emploie à son égard une expression qui fera florès chez d'autres réformateurs : «Vase fragile»<sup>16</sup>. Argula, de son côté, savait où se situait ses priorités : «On m'appelle luthérienne [écrit-elle dans une lettre dont nous est parvenu un fragment], je ne le suis pas, je suis à Christ ; je reconnais seulement Luther comme un fidèle disciple du Seigneur.»<sup>17</sup>

Mais, pour vous présenter quelques figures féminines, j'ai préféré me laisser aller à un peu de subjectivité... et je suis retournée sur les lieux de mon origine : Strasbourg. Une ville ouverte aux vents du changement, une ville ouverte à la coexistence de doctrines, une ville aux réformateurs jugés par Luther ou Calvin comme trop conciliants, une ville traversée, comme Genève, par les réfugiés qui empruntent les routes de l'exil...

Trois femmes en particulier y sont liées : Catherine Zell, Wibrandis Rosenblatt et Marie Dentièrre. La première y est née, la deuxième y a vécu et la troisième y a passé quelques années.

### *3.1. Une femme de pasteur atypique*

Catherine Schütz est née à Strasbourg en 1497 ou 1498 dans un milieu artisanal aisé. Elle reçoit une bonne formation scolaire – chose assez inhabituelle pour une jeune fille de son temps – et s'intéresse intensément aux questions religieuses. Acquise aux idées de la Réformation, elle manifeste publiquement son engagement en épousant Matthieu Zell en 1523, de près de vingt ans son aîné, qui fut le premier à prêcher la Réforme à la cathédrale de Strasbourg devant un auditoire de 2000 à 3000 personnes. Elle publie d'ailleurs une lettre ouverte pour justifier son union et «ne cessera plus son abondante production écrite, composée d'écrits purement théologiques mais aussi épistolaires et polémiques»<sup>18</sup>. Elle meurt le 5 septembre 1562.

En étroite coopération et en parfaite intelligence avec son mari, elle dépasse largement son rôle de femme de pasteur, un rôle créé par la Réforme, et prend des positions publiques qui trouvent un écho bien au delà de sa ville natale.

<sup>14</sup> Thomas KAUFMANN, *Histoire de la Réformation*, Genève, Labor et Fides, 2014, p. 310.

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 314.

<sup>16</sup> Anne-Marie HEITZ, «Strasbourg et les femmes publicistes du XVI<sup>e</sup> siècle», *Revue d'Alsace* 134/2008, p. 169-193, ici : p. 180.

<sup>17</sup> Anonyme, *Quelques femmes de la Réforme*, Lausanne, Georges Bridel éditeur, 1865<sup>2</sup>, p. 45.

<sup>18</sup> Anne-Marie HEITZ, «Strasbourg et les femmes publicistes du XVI<sup>e</sup> siècle», art. cit., p. 171.

Comme cette apologie du mariage clérical, tous les écrits de Catherine Schütz-Zell réagissent à des questions d'actualité : ainsi la «Lettre de consolation aux femmes de Kenzingen» dans le pays de Bade. Favorables à la Réforme, leurs maris et leur pasteur avaient fui à Strasbourg, redoutant de faire l'objet de mesures de rétorsion violentes de la part de l'archiduc Ferdinand. C'est Catherine qui organisa le ravitaillement et le logement de ces réfugiés.

Un chroniqueur évangélique de Saint-Gall, après avoir lu la lettre adressée aux femmes de Kenzingen, compare Catherine aux femmes fortes de la Bible, qui prennent la parole et agissent dans des domaines généralement réservés aux hommes :

«la chrétienne femme Catherine Schütz, épouse du prédicateur Matthieu Zell de Strasbourg, a de tout cœur consolé, enseigné et exhorté avec la Parole de Dieu les chrétiens souffrants, qu'ils se trouvent ici ou là, à supporter volontiers la croix du Christ, grâce à un particulier petit livre imprimé ; elle l'a fait de telle façon que l'on peut s'étonner d'un aussi grand don dans le si fragile vase [que constitue] une femme. On voudrait comparer ces deux sœurs sus-dites [Catherine Zell et Argula von Grumbach] dans l'Ancien Testament à Déborah et Houlda en Juges 4 et 5 et en 2 Chroniques 34,[22-28], et dans le Nouveau aux filles de Philippe dans les Actes des Apôtres [21,9] et à Anne en Luc 2, [36-38]»<sup>19</sup>

Mais il y a aussi ses «Méditations sur les Psaumes et le Notre-Père», son discours à l'occasion de la mort de son mari, ou bien sa lettre concernant l'état – qu'elle juge déplorable – des hôpitaux strasbourgeois. Par cette œuvre très diverse, Catherine Zell se révèle être une des rares théologiennes laïques du 16<sup>e</sup> siècle. Parallèlement à son travail de réflexion, elle entreprend une immense œuvre caritative et sociale. Entre autres, elle accueille des réfugiés de tous les courants de la Réforme sans considération de leur «orthodoxie protestante» – ce qui lui attire les foudres de Bucer («Matthieu Zell est gouverné par sa femme» écrit-il dans une lettre de novembre 1533, «une personne déchaînée qui s'aime [trop] elle-même») <sup>20</sup>, rend visite aux malades et aux condamnés à mort pour les reconforter dans leurs épreuves, milite pour la création d'un nouvel hôpital.

Dans un de ses derniers ouvrages Catherine Schütz Zell se qualifie elle-même de «mère de l'église» («Kirchen Moter»), ce qui constitue une appréciation plus qu'insolite pour une femme du très patriarcal 16<sup>e</sup> siècle. Bien sûr, les réformateurs Bucer ou Capiton n'appréciaient pas forcément toutes ses interventions. Bien sûr

---

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 187.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 183. Qui n'est pas sans rappeler la lettre de Farel à Calvin datant d'octobre 1538 – mentionnant certes un autre couple (celui d'Antoine Froment et de Marie Dentièrre) mais avec les mêmes expressions : «Froment n'est pas assez habile ni assez attentif vis-à-vis de l'Eglise, tu sais qu'il agit avec sa femme, quand il n'est pas manipulé par celle-ci.» Aimé-Louis HERMINJARD, *Correspondance des Réformateurs*, t. 5, n° 752, p. 151.

qu'ils désapprouvaient certains de ses actes ou certaines de ses idées. Mais l'estime réciproque qu'ils se portaient permit de passer outre les préjugés de leur temps. En outre, sans enfants – avec donc plus de temps à consacrer à l'étude et à l'action – et forte du soutien inconditionnel de son mari, sans compter sa popularité parmi tous les Strasbourgeois, Catherine a pu jouer un rôle public important.

Quand l'Intérim imposé par Charles Quint contraint Martin Bucer et Paul Fagius à devoir quitter la ville sans délai, Catherine, pas rancunière, les cache dans sa propre maison pendant quelques semaines. Catherine Zell meurt le 5 septembre 1562. Elle est la seule femme de la Réforme qui ait pu s'exprimer publiquement durant une si longue période, de 1524 à 1562, sans doute grâce à l'atmosphère de tolérance qui régnait à Strasbourg avec la première génération de réformateurs.

Mais ce tableau idyllique se trouve assombri vers la fin de sa vie où elle fut confrontée à une nouvelle génération de théologiens luthériens, plus orthodoxes que leurs prédécesseurs. Son ouverture aux courants spiritualistes, comme celui de Caspar Schwenckfeld, lui attira les foudres de ces jeunes théologiens qui trouvaient ses idées trop libérales, son comportement trop peu conformiste et sa foi à la limite de l'hérésie. Celle qui se considérait comme une pionnière de la Réforme aura donc fait l'expérience d'être démonisée et traitée de «servante du diable»<sup>21</sup>.

### 3.2. *L'épouse obéissante*

Wibrandis Rosenblatt (1504-1564) n'est certes pas la «mère de l'Eglise» à laquelle Catherine Zell s'identifiait. Davantage incarne-t-elle le nouveau «modèle» de la femme réformée, la forme rêvée des Réformateurs : l'épouse obéissante.

Il faut dire que sa destinée, particulière, en fait un modèle obligé. En effet, comme Catherine Zell, Idelette de Bure ou Catherine de Bora, Wibrandis appartient à la catégorie des «femme de...». En ce qui la concerne, on peut même dire qu'elle a constitué une sorte de record en épousant, après un premier mari humaniste, Ludwig Keller, trois réformateurs : d'abord Œcolampade, poussé au mariage par ses amis strasbourgeois, le 15 mars 1528. Elle a 24 ans, lui 45 et Boniface Amerbach, recteur de l'Université de Bâle, a ce commentaire acide : «Un vieil homme décrépi, tremblotant de la tête aux pieds, si émacié et affaibli qu'on pourrait le traiter de cadavre vivant, a épousé une élégante jeune femme en fleurs de 20 ans.»<sup>22</sup> Le vieil homme ne tarit pas d'éloges sur sa jeune épouse qui tient

<sup>21</sup> Thomas KAUFMANN, *op. cit.*, p. 316.

<sup>22</sup> Roland H. BAINTON, *Women of the Reformation in Germany and Italy*, Minneapolis, Fortress Press, 1971, p. 82

parfaitement sa maison : «ma femme est ce que je voulais depuis toujours et je n'en souhaite pas d'autre»<sup>23</sup>. Cela dit, elle voit passer chez elle Zwingli, Capiton et, même selon l'historien Roland Bainton, Michel Servet mais sans citation de sources.

Après la mort d'Ecolampade en novembre 1531, le 11 août 1532 Wibrandis épouse Capiton dont la femme Agnès vient de mourir. Arrivée à Strasbourg avec la fille née de son premier mariage et les enfants nés de son deuxième mariage, elle aura encore 5 enfants avec Capiton. La peste de 1541 lui prend son mari et plusieurs de ses enfants. La femme de Bucer, Elisabeth, mourante elle aussi de la peste, fait venir Wibrandis à son chevet et la supplie de prendre sa place auprès de Bucer. Et en avril 1542 elle l'épouse, pour le plus grand contentement de ce dernier qui n'hésite pas à la comparer à sa première femme et, apparemment à se réjouir de l'avoir épousée. Mais elle n'est pas au bout de ses peines, ayant encore à franchir la Manche plusieurs fois pour venir seconder son mari, exilé en Angleterre, jusqu'à la mort de celui-ci, en 1551. Retournée vivre à Bâle, elle meurt de la peste en 1564.

Dans son article sur Wibrandis, Susanna Burghartz écrit : «Wibrandis Rosenblatt ne nous a laissé pratiquement aucune source écrite, elle n'est pas sortie de l'anonymat avec des programmes théologiques et des doctrines. Malgré cela, par ses actions, sa «praxis» comme on dit aujourd'hui, elle a intensément pris part aux confrontations et aux débats de son temps. Elle a incarné un nouveau rôle [pour les femmes] : la femme de pasteur réformé et y a étroitement associé le presbytère protestant.»<sup>24</sup>

*[«Wibrandis Rosenblatt hat uns kaum schriftliche Quellen hinterlassen, sie ist nicht mit theologischen Programmen und Lehrmeinungen hervorgetreten. Statt dessen hat sie über ihre Handlungen, ihre Praxis, wie wir heute sagen, intensiv an den Auseinandersetzungen und Debatten ihrer Zeit teilgenommen. Sie hat [...] einen neuen Rollentyp entwickelt : die reformierte Pfarrfrau und damit aufs engste verknüpft das reformierte Pfarrhaus.»]*

Ce point de vue est également partagé par d'autres chercheuses comme Liliane Crété qui magnifie l'apport de la Réforme envers les femmes : «parce qu'en glorifiant son rôle de femme au foyer, en lui donnant la suprême autorité en tant que mère et maîtresse de maison [...], les Réformateurs lui concédèrent une valeur, un sens des responsabilités, un esprit d'entreprise et une liberté de pensée»<sup>25</sup>.

---

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 82.

<sup>24</sup> Susanna BURGHARTZ, «Wibrandis Rosenblatt – Die Frau der Reformatoren», *Theologische Zeitschrift* 60/4 (2004), p. 30-40, ici : p. 31.

<sup>25</sup> Liliane CRÉTÉ, *Le protestantisme et les femmes*, Genève, Labor & Fides, 1999, p. 122.

On peut pourtant remettre cette vision idyllique en question dans la mesure où le rôle rempli par Wibrandis apparaît comme passif, tourné uniquement vers le bien-être de ses époux successifs et de sa famille. Sa participation aux débats de son temps n'est pas mentionnée par les sources la concernant.

### 3.3. *La théologienne rebelle*

D'un autre côté, il s'est trouvé des femmes pour défier les réformateurs. Marie Dentièrre (1495 ?-1561), née d'Ennetièrre, abbesse d'un couvent dans le sud de l'actuelle Belgique, passée par Paris, Strasbourg et la Suisse romande, avec son premier mari, avant d'arriver à Genève en 1535 avec son second mari, Antoine Froment, et d'écrire une véritable histoire du passage de Genève à la Réforme. Au départ, amie de Calvin et Farel, elle finira par se brouiller avec eux, publiant en 1539 un petit livre en faveur des femmes et de leurs rôles dans l'histoire de la foi.

Dans sa *Défense des femmes* en effet, elle avait pris en exemple à peu près toutes les femmes de la Bible et tourné positivement leur histoire pour montrer qu'en fait, c'était les femmes qui par leurs actes et leur courage, leur persévérance et leurs dons propres avaient assuré le passage de la Promesse éternelle. Une personnalité bouillonnante et attachante et probablement aussi impressionnante. Même pour un Calvin qui se prend de bec avec elle, comme il le raconte dans une lettre à Farel datée de septembre 1546.

C'est que Marie Dentièrre avait goûté la liberté que lui avait successivement procuré sa condition de femme noble puis sa fonction d'abbesse puis sa vocation d'historienne de la Réforme genevoise. En aucune façon elle n'aurait voulu céder un pouce de cette liberté. Mais prise entre un Calvin qui ne conférait aux femmes qu'une fonction «d'aide» matrimoniale et un second mari, Antoine Froment, volage et malhonnête, elle ne voyait aucune issue. Elle établit pourtant un pensionnat pour jeunes filles, dans la région genevoise, allant jusqu'à favoriser l'accès direct aux langues bibliques pour ses trois filles. Aller à l'essentiel, le cœur de la parole, la comprendre sans intermédiaire, voilà quels étaient son ambition et son désir.

Que Marie Dentièrre se soit plongée avec maîtrise et brio dans les querelles religieuses de son temps, est évident. Qu'elle s'y soit brûlé les ailes est tout aussi évident, encore qu'en la matière, nous possédons davantage de sources opposées à Marie que de témoignages en sa faveur.

À ce propos, il faut parfois savoir lire entre les lignes ; ainsi, près avoir raconté son histoire amusante à Farel, Calvin ajoute encore une anecdote sur Marie : «Elle est vite allée chez la veuve de Michel, qui l'a reçue avec hospitalité, lui donnant

non seulement sa table mais son lit, parce qu'elle disait du mal des ministres.»<sup>26</sup> Apparemment, d'autres femmes ont pu se sentir proches de la *passionaria* de la Réforme genevoise, au point de lui offrir une hospitalité sans failles ; sans doute en auraient-elles laissé un portrait plus flatteur, si toutefois elles en avaient eu la possibilité.

500 ans plus tard, enfin, la reconnaissance viendra, avec d'abord, en 2002, l'inscription de son nom sur le mur des réformateurs de Genève, et en 2017, un site internet entièrement dédié à son œuvre : pour en savoir plus, tapez <[www.mariedentiere.ch](http://www.mariedentiere.ch)>!

Pour clore cette présentation, je laisserai l'ultime parole à Marie Dentière qui demandait à ses lecteurs... et à ses lectrices de prendre le recul nécessaire avant de porter un jugement sur ses écrits :

«Vous priant lire et entendre, avant que juger ; car souventesfois l'on juge sans partie, ou sans avoir leu le procès, baillant [donnant] sentence digne d'appellation.»

Une théologienne rebelle du 21<sup>e</sup> siècle traduirait probablement ces propos ainsi :

«Quels que soient les récits que l'on vous fera, quelles que soient les interprétations que vous entendrez, ne jugez pas les événements sans réfléchir par vous-mêmes. Ensuite, vous pourrez donner votre avis.»

Sage précepte dans notre monde chaotique, tumultueux et angoissé.

Isabelle Graesslé – mai 2017.

---

<sup>26</sup>*Ioannis Calivini Opera, op. cit.*, référence citée par Mary B. MCKINLEY, «Les fortunes précaires de Marie Dentière au XVI<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècles», in *Royaume de fémynie. Pouvoirs, contraintes, espaces de liberté des femmes, de la Renaissance à la Fronde*, Kathleen WILSON-CHEVALIER et Eliane VIENNOT (dir.), Paris, Honoré Champion, 1999, p. 27-39, ici : p. 37. La fin de la narration de Calvin n'est toutefois pas citée : «Haec vulnera, quod insanabilia mihi videntur, intacta relinquo, donec manum Dominus admoveat.» (Je laisse ces atteintes intactes parce qu'elles semblent incurables, jusqu'à ce que la main du Seigneur s'y emploie»).